

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'HERAULT  
**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION  
SOCIALE DE LA COMMUNAUTE DE  
COMMUNES LODEVOIS&LARZAC**

**Nombre de Membres**

En exercice : 27

Présents : 4

Exprimés : 4  
(dont 0 pouvoir donné)

**Vote**

Pour : 4

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation : 6 mars 2020

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-  
Préfecture de Lodève le :

n° CA CIAS 20200310 04

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

L'an deux mille vingt le 10 mars

Le conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale, dûment convoqué à 16 heures, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil de la MSAP – Espace MC Bousquet, sous la présidence de Jean TRINQUIER, Président du C.I.A.S. Cette séance fait suite à celle du 5 mars pour laquelle le quorum n'avait pas été atteint.

**Présents** :

membres élus : GOUJON Bernard, Maire de la Commune du Puech, OLIVER Valérie, élue de la commune de Lodève

membres qualifiés : COMBET Gérard représentant de l'association F.G.R 34

**Pouvoirs** :

membres élus :

**Absents** :

membres élus : SAVIN Denis, élu de la commune de Soubès, BOUSQUET Pierre-Paul, Maire de la Commune de St Pierre de la Fage, MACEDO Isabelle, élue de la commune de Lodève, MARRES Gilles, élu de la commune de Lodève, COSTES Pierre, élu de la commune de Le Caylar, MINERVA Sandrine, élue de la commune de Lodève, GUIBAL Daniel, maire de la commune du Bosc, BERLENDIS Philippe, élu de la commune de Saint Privat, BENAMEUR Ali, élu de la commune de Lodève, LEVEQUE Gaelle, élue de la commune de Lodève, WALTER MARTIN DUPONT Françoise, élue de la commune de Lodève, MALIVER-CHICLET Suzy, élue de la commune de Roqueredonde, FABRE Anne-Marie, Maire de la Commune de St Jean de la Blaquière

membres qualifiés : CARPIER Arnauld représentant la Fédération des Familles Rurales de l'Hérault, MARTINEZ Gilbert, représentant la Fédération nationale des anciens des forces françaises en Allemagne et en Autriche, MERLIN CALZIA Anne, représentant la M.L.J, DAUNIS Solange représentant l'UDAF, ALVERGNE Michel représentant l'A.G.E.S.P.A, BETZ Bruno représentant l'A.P.S.H 34, BOSC Daniel représentant l'association « Fédération des aveugles et handicapés visuels de France », SERRES Aline, administratrice représentant le CLIC ACCORD, CLARISSAC Bernard représentant la M.S.A, Nora BAKOUR représentant l'association ADAGES

**Membres consultatifs**:

VALETTE Florence, Directrice du C.I.A.S

Secrétaire de séance

FABRE Audrey, Adjointe à la Directrice du CIAS

**Délibération n°4 | Approbation du Budget Primitif 2020**

**Rapport** :

Après lecture du budget prévisionnel ci-joint à la présente affaire,

**Oui l'exposé et après avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration décident :**

- d'approuver le budget prévisionnel pour l'année 2020
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire,
- d'autoriser Monsieur le Président de notifier la présente à Monsieur le Sous-Prefet de Lodève,
- d'autoriser Monsieur le Président à notifier la présente à Monsieur le Trésorier de Lodève,

- Pour : 4

- Contre : 0

- Abstention : 0

Ainsi et fait et délivré les jours et an susdits et ont les délibérants signés au registre.  
Par extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,

Jean TRINQUIER

